Le Nord

ADMINISTRATION — 15, rue d'Angleterre, 15 — *LILLE* — **BUREAU D'ANNONCES** — 1, rue des Sept-Agaches (Grand'Place)

CONDITIONS

Par la poste, Un an	20 francs
Six mois	10 francs
Trois mois	5 francs
Départements non-limitrophes et Etranger, port en sus	

PUBLICITE

Annonces	la ligne 0,50
Réclames	— 0,75
Faits-divers	— 2,00
Chronique locale	— 4,00
Echos	— 3,00
Gazette du Nord	— 6,00

Temps probable. — En France, le temps va rester généralement assez doux ; quelques pluies sont encore probables.

L'humilité est une vertu sociale ; l'orgueil engendre l'égoïsme, et l'égoïsme est la plaie des sociétés.

...à vide !

—(o)—

C'est une tâche très rude que de défendre le Parlementarisme, tel qu'il fonctionne en France.

Comment donner au public l'illusion d'un travail actif et fécond quand on n'a rien fait ou rien su faire ?

Le « Progrès », qui a des motifs secrets de trouver que tout est bien et que tout va bien en république jacobine, s'escrimait ces jours-ci à démontrer que l'œuvre de la présente législature a été admirable et grandement utile au pays.

L'ineffable M. Chéron, rapporteur général du budget, a senti, lui aussi, qu'il n'était pas superflu d'affirmer aux populations sceptiques que le Sénat et la Chambre ont beaucoup et bien besogné. « Du 1er mai 1910 au 13 novembre 1912, écrivait-il triomphalement, la Chambre n'a pas tenu moins de 424 séances.... l'effort parlementaire va donc sans cesse en croissant. »

C'est confondre la dépense en salive avec la dépense en intelligence, en résolutions et en actes utiles et pratiques.

A cet optimisme des profiteurs de la politique radicale, opposons les aveux peu suspects de la « Lanterne », non moins frondeuse à coup sûr, mais moins immédiatement intéressée à faire sa cour à l'équipe installée au pouvoir en ce moment.

Cette réplique au « Progrès » et à l'ineffable Chéron est absolument topique.

Voici le morceau. N'oublions pas que c'est la « Lanterne » qui parle :

A l'intérieur, la politique française, au cours de l'année qui vient de finir, n'a été marquée par aucun événement important. Mais *le pays constatera avec nous*, qu'aucune réforme sérieuse n'a été accomplie.

Le budget de 1913, qui aurait dû être voté à temps, puisque le gouvernement et la commission du budget avaient mis la Chambre en mesure d'en commencer l'examen avant le milieu de l'année, reste pourtant en souffrance par l'effet des *déplorables méthodes* de discussion en usage au Palais-Bourbon : *discours interminables* sur les questions générales, interventions multiples en faveur d'*intérêts locaux ou particuliers*.

En sorte que la Chambre n'a pu achever l'examen du budget ni se consacrer à l'étude des réformes attendues. Et l'année se termine — l'avant-dernière de la législature — sans que le pays ait pu voir résoudre aucune des questions auxquelles il s'intéresse le plus : réforme fiscale, réforme électorale, réforme des conseils de guerre, statut des fonctionnaires, défense laïque.

Souhaitons que l'année qui commence soit moins troublée par les menaces de guerre et plus féconde en réformes politiques et sociales.

En quoi les menaces de guerre ont-elles pu stériliser le travail parlementaire ? C'est à peine si la discussion des affaires extérieures a pris trois ou quatre séances.

On sait que pas un gouvernement en Europe n'est aussi avare d'explications sur la politique étrangère que ne l'est habituellement notre gouvernement de soi-disant libre discussion.

Non, seules les « déplorables méthodes de discussion en usage au Palais-Bourbon » sont causes de cette impuissance de nos représentants.

On fait des discours interminables, on s'occupe d'intérêts locaux et particuliers, de sa mare stagnante, de ses grands électeurs, de l'épicier influent ; on s'agite, on s'invective, on intrigue, on pose pour la galerie... et les grands intérêts du pays et les grandes « réformes » sont noyés dans le vacarme.

Bref, la machine parlementaire a fait beaucoup de bruit, a consommé beaucoup de charbon, a occasionné maints accidents, mais... elle a tourné à vide.

Et c'est sans illusion aucune que la « Lanterne » émet le souhait que l'année qui commence donne de meilleurs résultats.

Il en sera en 1913 comme en 1912, 1911, etc. : on continuera de faire beaucoup de bruit pour rien de bien ou pour beaucoup de mal.

Et le pire est qu'on ne voit pas comment il pourrait en être autrement. Il y a un remède d'où l'on pourrait espérer, peut-être, un changement en ces « déplorables méthodes » : la représentation proportionnelle, qui tendrait à reléguer les « intérêts locaux et particuliers » au second rang : après le bien général du pays.

Mais les gens les plus intéressés à sortir de leurs errements n'en veulent pas !

Alors, on continuera de tourner à vide jusqu'à ce qu'un beau jour un boulon qui se détache ou une grosse pièce qui se dérange fasse sauter la machine...

Et personne, hormis les profiteurs, n'en pleurera, pourvu que la France ne soit pas victime de cet accident de non-travail.

DEM.

Gazette du Nord

On annonce la mort :

— A **LEUZE**, au monastère de Notre-Dame de Flines (Ordre de Cîteaux), le 28 décembre, de **Sœur Zélie Delerner**, religieuse de chœur, sous le nom de Dame Clémentine, pieusement décédée, munie des sacrements, dans la 65e année de son âge et la 39e de sa profession.

Ses funérailles seront célébrées mardi 31 décembre, à neuf heures.

— A **METEREN**, après quelques heures de souffrance et la réception pieuse des secours de l'Eglise, de **Mlle Louise Weens**, tante de M. Camerlynck, vicaire à Wasquehal, et de M. Jérôme Weens, en religion Frère Etienne, de l'ordre des Franciscains.

Les funérailles auront lieu samedi, à dix heures.

— A **TOURCOING**, de **M. Arthur Dumez**, brusquement rappelé à Dieu jeudi matin, à l'âge de 53 ans.

Arthur Dumez était le type de l'ouvrier chrétien. Muscles solides, regard franc, gaieté calme, bonté inlassable ; il aimait le travail et, lorsqu'il était fait, s'en montrait heureux et fier.

A ce rude labeur de chaque jour venaient s'ajouter les soucis et les soins d'une famille de douze enfants qu'il s'agissait de bien élever. Que de tracas, que d'angoisses supportés avec une patience que rien ne rebuta ! La récompense cependant était venue. La famille avait grandi en sagesse et en grâce, et Arthur Dumez commençait à goûter une joie d'autant plus parfaite qu'elle avait été plus dure à mériter...

Ouvrier modèle, père de famille parfait, Arthur Dumez fut également un admirable homme d'œuvre.

C'est à la Maison de Retraites du Château-Blanc, où il fut des premiers retraitants, qu'il puisa son zèle d'apôtre. Il retourna souvent depuis retremper son énergie, soit dans cette maison, soit, plus tard, à Notre-Dame du Haut-Mont.

Nous trouvons Dumez à la naissance de la « Croix », comprenant le premier à Tourcoing le rôle du propagandiste d'un journal qui, arborant le Crucifix en tête de ses colonnes, vint briser d'abord le respect humain. Or, cet homme franc n'eut jamais, dans sa vie, qu'un mobile : faire la guerre à ceux qui ont peur, peur du travail, peur de la famille, peur de leur foi. Il nous souvient, vaillant ami, de vos moissons d'abonnements ; nous n'avons pas oublié non plus vos répliques de clair bon sens aux objections de ceux que le Crucifix de la « Croix » offusquait au début et dont vous avez fait de fidèles lecteurs...

Les œuvres ouvrières furent celles qui absorbèrent davantage l'activité débordante d'Arthur Dumez. Il les voulait pratiques, adaptées au moment et au milieu tourquennois qu'il connaissait, du reste, admirablement ; surtout, il les plaçait toutes sur le terrain catholique.

Lorsque, en 1900, furent fondées les Fédérations de syndicats indépendants, ses camarades l'élurent président de la Fédération de Triage et Peignage. Ils ne pouvaient mieux faire que de lui confier leurs intérêts. Nul n'apporta plus de doigté ni plus de ténacité à leur faire rendre justice ou à leur procurer les améliorations raisonnables. Il obtint plus par son action persévérante, par sa connaissance exacte des besoins de ses syndiqués, que toutes les grèves retentissantes suscitées par des meneurs souvent cachés...

A la Fédération Syndicale il fut encore l'un des fondateurs de la Société de Consommation, de l'Ecole des Petits Métiers, de la Caisse de Chômage, etc. Ces œuvres, si florissantes aujourd'hui, perdant en lui un conseiller inestimable.

Dernièrement, en homme avisé, il donna sa démission de président de la Fédération de Triage et Peignage. « Une œuvre, disait-il, ne doit pas tenir toute dans la main d'un seul ; ceux qui vieillissent ont le devoir de former les plus jeunes à l'action ». Néanmoins, Arthur Dumez accepta le titre de président d'honneur, assista à toutes les réunions de la commission syndicale et ne ménagea pas à son successeur les leçons d'une longue expérience.

Après une vie si bien remplie et si chrétienne, la mort ne fut pas une surprise pour M. Arthur Dumez : il était d'ailleurs toujours prêt.

Mais sa disparition si brusque ajoute à la douleur de sa veuve et de ses douze enfants. Puissent les témoignages de sympathie chrétienne et les prières des lecteurs de la « Croix », dont le défunt fut l'ouvrier de la première heure, être un adoucissement à leur désolation.

— De **Mme Ve Duhen**, pieusement décédée dans sa 85e année. Elle était la mère de M. le curé de Ligny-en-Cambrésis. Un service sera chanté dans l'église de **LIGNY** à 10 h. 1/4.

— Jeudi, à dix heures, ont eu lieu, en l'église de **SEQUEDIN**, au milieu d'une affluence sympathique et recueillie, les funérailles solennelles de **M. Charles Bouely**, père de M. le Curé de la paroisse.

C'est M. Leroux, curé du Marais-de-Lomme, assisté de MM. les abbés Sarmon et Truffaut, qui a fait la levée du corps et a également offert le Saint Sacrifice.

M. Bouely, curé de la paroisse, et ses frères conduisaient le deuil ; ils étaient accompagnés par M. le chanoine Cateau, doyen d'Haubourdin, et Cochez, doyen de Lomme.

Nous avons remarqué dans la nombreuse assistance MM. les curés de Marquette, de Santes, d'Englos, d'Emmerin, de Mont-à-Camp, d'Ennetières ; MM. les abbés Hémery, supérieur du collège Saint-Jude, à Armentières, et Wénès, professeur ; Chavatte, économe, et Havet, professeur, au Petit-Séminaire d'Haubourdin ; Pladys, aumônier ; Lefebvre, de la « Croix du Nord » ; Desnoulez et Maurette, vicaires ; Delrue : Lefebvre, professeur à Bavay, etc.

Signalons aussi la présence de MM. Thiriez, maire de Sequedin, avec la majorité de son conseil municipal ; Charles Deuhy, président du Conseil paroissial ; Célestin Cordonnier, brasseur à Haubourdin ; Lesaffre, architecte au Marais-de-Lomme ; Becquart, agriculteur, etc.

Après l'absoute, donnée par M. le doyen de Lomme, le corps a été dirigé sur le cimetière de la paroisse, où a eu lieu l'inhumation.

— Mercredi ont eu lieu, en l'église de **MARQUETTE** (Sacré-Cœur), les funérailles de **M. Henri Daushy**, chef écluse et conseiller municipal.

Une énorme affluence se pressait à la cérémonie.

Dans le cortège funèbre avaient pris place la Musique municipale, la Fanfare des Trompettes et la Société de secours mutuels « Saint-Louis ». La section des pompiers formait la haie autour du corps.

Les six médailles et décorations du défunt étaient portées sur un coussin.

Le Conseil municipal, ayant à sa tête M. Edmond Verley, maire, suivait au complet.

De magnifiques couronnes avaient été offertes par le Conseil municipal, l'Association des agents de la navigation, le personnel du Canal de Roubaix et la Société des Sauveteurs du Nord.

Au cimetière, M. Vicar, au nom de l'Association des agents de la navigation, prit la parole pour adresser un adieu touchant à leur regretté collègue.

Nous recommandons aux prières l'âme des défunts et offrons à leurs familles nos chrétiennes condoléances.

Iésus, Marie, Ioseph (7 ans et 7 quarant.).

— Le jeudi 16 janvier, à onze heures et demie, en l'église Saint-Philibert, faubourg de Douai, **LILLE**, sera célébré le mariage de **Mlle Jeanne Buiretts**, fille de Mme veuve Buirette-Christophe, avec **M. Maurice Piétin**, fils de Mme veuve Piétin, de Lille.

— Le mercredi 8 janvier, à onze heures et demie, sera célébré, en l'église Saint-Pierre-Saint-Paul de **LILLE**, le mariage de **Mlle Emilie Duferment**, fille de M. et Mme Dufermont-Builliez, avec **M. Georges Gateau**, de Lille.

— Le 28 décembre, a été célébré, à **BRUXELLES**, le mariage de **M. Gaston Le Vaillant de Jollain**, fils de M. Le Vaillant de Jollain, maire de Bersée, et de Madame, avec **Mlle Elisabeth de Merle de la Nieppe**, fille de M. et Mme Edgard de Merle de la Nieppe.

— Le mercredi, 8 janvier, à onze heures et demie, sera célébré, en l'église de **LANNOY**, le mariage de **Mlle Marie Derégnaucourt**, de Lannoy, avec **M. Ferdinand Horain**, de Tourcoing.

— On annonce les fiançailles de **Mlle Marie-Antoinette Convain**, fille de M. et Mme Jules Convain, de **LILLE**, avec **M. Victor Ducamp**, notaire à **LOMME**.

ECHOS

MAISON DE RETRAITES A BONSECOURS

Approuvées et encouragées par l'autorité ecclésiastique, les Dames Bernardines d'Esquermes, exilées à Bonsecours ont voulu aménager un local spécial annexé à leur Pensionnat pour y recevoir les personnes du monde désireuses de se retremper dans les saints exercices d'une retraite fermée.

Ces retraites pourront commencer à partir de Pâques.

Messieurs les doyens et curés qui voudraient faire profiter de cette grâce les jeunes filles de leurs paroisses : Patronages, Associations d'Enfants de Marie, Confréries, etc., sont priés d'en informer Madame la Supérieure. Il est fait appel aussi aux Anciennes élèves d'Esquermes et aux Dames de la Ligue patriotique pour propager cette œuvre d'apostolat et en profiter elles-mêmes.

Pour tous renseignements à donner ou à demander, on est prié d'écrire à Mme la Supérieure des Bernardines d'Esquermes, à la Montagne, Bonsecours-Condé (Nord). (Affranchissement : 0,10 cent.)

NOUVELLES MILITAIRES

Etat-major général. — Le général de brigade Trinité Schillemans, nouvellement promu, est maintenu à titre définitif dans ses nouvelles fonctions d'adjoint au gouverneur de Brest.

Le général Schillemans a été pendant plusieurs années à Lille, chef de l'état-major du 1er corps d'armée, comme lieutenant-colonel d'abord, et ensuite comme colonel d'infanterie breveté hors cadre.

PALMES ACADÉMIQUES

Sont nommés :

Officiers de l'Instruction publique : MM. Omer Bigo, de Lille ; Jules Vanhuffel, professeur de gymnastique à Lille ; Van Roesom, de Mons-en-Barœul.

Officiers d'Académie : Mlle Delahaye, professeur à Lille ; MM. Goullieux, professeur de dessin à Lille ; Halles, ingénieur à Lille ; Loizeau, ingénieur-constructeur à Roubaix.

MÉDAILLE DES POSTES ET TÉLÉGRAPHES

Deviennent titulaires :

De la médaille d'argent : M. Emile Soulaiges, facteur chef à Soissons (Aisne).

De la médaille de bronze : MM. Auguste Bosseaux, facteur rural à Brunehamel (Aisne) ; Ernest Bouttier, facteur à Laon (Aisne) ; Alfred Deville, facteur local à Hirson (Aisne) ; Clément Fouquart, facteur rural à Vailly-sur-Aisne ; Alexandre Geoffroy, facteur à Saint-Michel (Aisne) ; Ferdinand Lebrun, facteur à Hirson ; Céleste Leleu, facteur à Villequier-au-Mont (Aisne) ; Octave Pacet, facteur à Saint-Quentin ; Joseph Tellier, facteur à Essigny-le-Petit (Aisne) ; Casimir Fané, facteur chef à Saint-Quentin.

Désir Deresmes, gardien de bureau à Avesnes-sur-Helpe ; Léonard Lefebvre, entreposeur à Busigny ; Gustave Legrand, facteur à La Gorgue ; Alexandre Lemaire, courrier convoyeur à Lille-gare ; Henri Loge, facteur à Honnechy ; Charlemagne Marichelle, facteur à Valenciennes ; Eugène Perrin, facteur des Télégraphes, à Lille-Central ; Daniel Piot, facteur des Télégraphes à Cambrai ; Auguste Sircon, facteur à Bondschoote.

CHEMIN DE FER DU NORD

Mutations. — M. Cailliez, chef de gare à La Madeleine, est nommé chef de gare à Creil. — M. Pierre, chef de gare à Fouquereuil, est nommé chef de gare à La Madeleine. — M. Constant, employé à Lumbres, est nommé employé intérimaire à La Bassée. — M. Richez, surveillant-chef des manœuvres, à Hazebrouck, est nommé surveillant-chef des manœuvres à Tourcoing. — M. Lecomte, équipe de première classe à Saint-Amand, est nommé chef d'équipe, même résidence. — M. Leclair, employé à Roubaix, est nommé employé à La Madeleine. — M. Wallaert, sous-chef des manœuvres, à La Madeleine, est nommé surveillant-chef des manœuvres et de manutention, à Armentières. — M. Debaes, équipe de première classe, à La Madeleine, est nommé sous-chef des manœuvres, même résidence.

M. Servy, chef de station à Thiennes, est nommé chef de station à Beuvry. — M. Everneré, équipe de première classe à Fives, est nommé sous-chef des manœuvres, également à Fives. — M. Bolhain, équipe de première classe à Saint-Sauveur, est nommé vérificateur, même gare. — M. Tachel, équipe de première classe à Don-Sainghin, est nommé aiguilleur de 3e classe, même gare. — M. Lécluse, équipe de première classe, à Tourcoing, est nommé chef d'équipe, même gare.

COMMUNICATIONS TÉLÉPHONIQUES

Un décret en date du 26 novembre 1912, inséré au « Journal officiel » du 30 du même mois, a réduit, à partir du 1er janvier 1913, à 0 fr. 15 la taxe unitaire des communications téléphoniques échangées entre les localités situées dans des cantons limitrophes reliés par une ou plusieurs lignes directes, ces cantons pouvant appartenir à un même département ou à deux départements voisins. Le même décret a étendu aux relations entre ces localités l'échange des messages téléphonés et la réduction à 25 centimes de la taxe des avis d'appel.

La liste des localités appelées à bénéficier de la modération de taxe envisagée ci-dessus peut être consultée dans les bureaux qui ont un service téléphonique.

ANNUAIRE STATISTIQUE DU DÉPARTEMENT DU NORD

L'Annuaire statistique du département du Nord est à sa 87e année de publication. L'intérêt que présente ce volume, de près de cinq cents pages d'impression, explique la vogue constante que ses auteurs ont su lui assurer.

Rien, en effet, de ce qui touche à la vie économique du département du Nord, rien plus qu'à ses intérêts primordiaux et à son organisation, n'est négligé, et, sur tous points, sont fournis, dans l'Annuaire, les renseignements les plus circonstanciés, les éléments statistiques les plus méticuleux.

La Mutualité, les œuvres sociales, les caisses d'assurance, de retraites, notamment pour l'application de la loi du 5 avril 1910, font l'objet de notes détaillées et précises, avec les indications prises aux meilleures sources.

L'organisation des services publics, leur fonctionnement, sont étudiés dans l'Annuaire avec les détails les plus circonstanciés.

Des documents statistiques, relatifs à tous les points de l'activité, sont publiés dans un chapitre spécial du plus haut intérêt.

Une notice biographique est consacrée aux personnalités marquantes disparues dans l'année.

L'Annuaire est en vente au prix de 5 fr., à l'imprimerie Danel, 93, rue Nationale, et chez M. Letocq, chef de division honoraire à la Préfecture, 18, rue de Valmy.

CHEZ LES MINEURS

DEUX LETTRES A PROPOS DE LA PROCHAINE ENTREVUE

La lettre suivante a été envoyée à M. Reumaux, président de la Fédération patronale houillère :

Douai, le 30 décembre 1912

Monsieur le Président,

Les journaux annoncent que les Syndicats de Mineurs du Pas-de-Calais, du Nord et d'Anzin, ont sollicité des Directeurs des Compagnies minières, une entrevue pour examiner quelle sera la situation faite aux ouvriers retraités ou à retraiter, à partir du 31 décembre courant, date à laquelle expirent les conventions antérieures réglementant cette question.

Représentant 12 syndicats et 26 sections légalement constitués, je viens solliciter l'honneur d'être admis à cette entrevue, si elle est accordée aux représentants des autres groupements.

Dans cet espoir, et estimant qu'aucune considération puisse nous en exclure, je vous prie d'agréer...

Pour la Fédération des Syndicats Professionnels des Travailleurs de la Mine, du Nord et du Pas-de-Calais (Siège social : 69, rue de l'Abbaye-des-Prés, Douai, Nord), et par ordre :

Le Secrétaire administratif,
HENRI DUPONT.

La lettre suivante a été envoyée à M. Lamendin :

A Monsieur Lamendin, président de la Fédération régionale des Mineurs du Pas-de-Calais, du Nord et d'Anzin.

Monsieur,

Les membres du Comité de la Fédération régionale de mineurs, que vous présidez, sont convoqués pour le mardi 7 janvier, à Douai, en vue de prendre toutes dispositions pour la réunion que vous devez avoir le lendemain, à Arras, avec les représentants de la Fédération patronale houillère.

Représentant 12 syndicats et 26 sections légalement constitués, je viens solliciter l'honneur d'être admis à votre réunion du 7 janvier. Les intérêts professionnels des membres de vos groupements, et ceux des nôtres, étant identiques, les décisions prises en réunion intersyndicale n'en auraient que plus de poids dans la discussion avec les représentants patronaux.

A vous lire, et veuillez agréer...

Pour la Fédération des Syndicats Professionnels des Travailleurs de la Mine, du Nord et du Pas-de-Calais (Siège social : 69, rue de l'Abbaye-des-Prés, Douai, Nord), et par ordre :

Le Secrétaire administratif,
HENRI DUPONT.

LE DÉPART DES RELIGIEUSES

A SAINT-POL-SUR-MER

La messe d'adieux célébrée en l'église Saint-Benoît à Saint-Pol, à l'occasion du départ des excellentes Sœurs de la Sainte-Union qui depuis 50 années dirigeaient l'école communale des filles, a été pour l'immense majorité de la population l'occasion d'une touchante manifestation de reconnaissance et de regrets.

Une foule considérable et respectueusement émue se pressait, dès 9 heures 1/2, sur la place de l'Eglise et aux abords de l'école, où M. Bogaert, curé, entouré de plusieurs prêtres, prit le Saint-Sacrement déposé dans la chapelle de l'établissement pour le conduire à l'église, en procession.

Parmi les ecclésiastiques présents à la cérémonie, on remarquait Mgr Scalbert, MM. l'abbé Leleu, de Saint-Pol, supérieur du collège de Tourcoing, Achte, curé de N.-D. de Lourdes à Saint-Pol, Maes, curé de Saint-Antoine de Padoue à Petite-Synthe.

A la grand'messe chantée au milieu d'une nombreuse affluence, M. Leleu, en un discours émouvant retraça les inappréciables services rendus par les nobles religieuses, aujourd'hui chassées, pendant plus de cinquante années ; l'histoire de leur dévouement qui s'est traduit sous de multiples formes est l'histoire même de Saint-Pol-sur-Mer qu'elles ont vu naître et prospérer, dont elles ont vu les générations passer entre leurs mains apostoliques.

L'éminent orateur éleva une vibrante protestation contre l'iniquité qui les exile, contre la violation de la volonté formelle de Mme Hubert, fondatrice de l'école et de la commune, contre celle des droits de l'Eglise et des droits de Dieu, méconnus et outragés en leurs personnes.

Puis avec une émotion que ses nombreux auditeurs partagèrent, M. Leleu fit entendre les paroles de l'invincible espoir en la vie éternellement jeune de l'Eglise : la persécution passe, l'Eglise demeure ; les nobles religieuses qu'on chasse aujourd'hui reviendront un jour, car l'injustice n'a jamais le dernier mot. En cette commune où elles ont passé en faisant le bien, où vivra le souvenir, de leur dévouement, de leurs exemples, où fécondera aussi le dur sacrifice qu'on leur impose, elles reviendront en un retour triomphal ; les jours de l'iniquité ne durent pas et dans cette même église une population qui aura été fidèle à leurs enseignements, à leurs exemples, à leur souvenir, les acclamera pleine de joie...

Ce sermon fit une profonde impression, et à l'issue de la cérémonie les religieuses furent l'objet d'émouvantes sympathies de la part de nombreuses personnes et de leurs petites élèves.

Mlle MARVINGT
AVIATRICE
donne ce soir, à ROUBAIX, une conférence pour l'Avion-Ambulance de la Croix-Rouge

La conférencière parlera demain samedi, à LILLE, à la salle de la Société Industrielle.

A TOURNAI

LE DANGER DES ARMES A FEU

Un tragique accident s'est produit mardi après-midi, chaussée de Lannoy, à Tournai. La victime est M. Raymond Durieu, 22 ans, fils du concierge du château de M. Six.

Voulant nettoyer un fusil, le jeune homme avait posé la crosse de l'arme sur le sol, le canon tourné de son côté, ignorant que le fusil était chargé. Un mouvement malencontreux fit partir le coup. M. Durieu reçut toute la charge, faite de plomb n° 12, dans l'abdomen.

L'accident n'ayant pas eu de témoins, ce n'est que plus tard que le père de l'infortuné jeune homme trouva celui-ci étendu sur le sol, baignant dans une mare de sang.

La victime portait au ventre une affreuse blessure, par où s'échappaient les intestins.

MM. les docteurs Desmons et Paul Moreau fils ont donné leurs soins au blessé, dont l'état inspire de vives inquiétudes.

Le 9 janvier prochain — NOUVEAU FEUILLETON — Le 9 janvier prochain

CŒUR D'ARMOR

œuvre touchante et toute palpitante d'idéal de M. du CAMFRANC

MORT AU MAROC

FUNÉRAILLES IMPOSANTES

DU SOLDAT CLOTAIRE HARDUIN

à Sin-le-Noble

La ville de Sin-le-Noble vient de faire de grandioses funérailles à Clotaire Harduin, de l'infanterie de marine, décédé il y a quelques mois à l'hôpital de Casablanca, à la suite d'une fièvre typhoïde.

Toute la population, dans un même élan patriotique, a pris part à cette manifestation de sympathie pour la famille du soldat mort sur la terre marocaine ; jamais on n'avait vu un concours aussi important d'une population recueillie se pressant sur le long parcours du cortège et suivant le char funèbre.

A 3 heures, la levée du corps fut faite en gare de Sin-le-Noble par le clergé de la paroisse St-Martin. Le lourd cercueil fut placé par les soldats de la commune actuellement en congé sur le corbillard magnifiquement drapé de blanc et au milieu de l'émotion générale le convoi se mit en marche.

Après la croix et les enfants de chœur, venaient la société de gymnastique « La Française » avec son drapeau voilé de crêpe, la Compagnie des Sapeurs-Pompiers avec tambours et clairons, la société de gymnastique communale, un groupe des Anciens élèves des écoles communales, une délégation de la société de secours mutuels de la fonderie Wautby où Harduin travaillait avant son départ pour le régiment, puis tous les soldats de Sin-le-Noble actuellement en congé formant un groupe nombreux.

Toutes ces délégations avaient offert de magnifiques couronnes.

La Musique municipale, exécutant des marches funèbres pendant tout le parcours, précédait le Conseil municipal au complet, le clergé paroissial et le corbillard.

Le père d'Harduin, accompagné de M. Wilmot, maire, était suivi d'une foule d'amis du défunt et de toutes les notabilités de la commune.

A l'église Saint-Martin trop petite pour contenir la foule des assistants, M. Marouzé, curé de la paroisse, recommanda d'une voix émue, l'âme du soldat mort pour son pays. Il se félicita l'Administration municipale d'avoir eu la bonne pensée d'organiser des funérailles imposantes, et constaté que toutes les sociétés locales avaient répondu à l'appel patriotique qui leur avait été adressé. Il annonça qu'à la demande des soldats de la commune, actuellement sous les drapeaux, dont il avait reçu le matin même, une importante délégation, une messe solennelle serait célébrée le lundi de Pâques, pour Clotaire Harduin.

A la sortie de l'église, des discours furent prononcés par M. Wilmot, maire et par M. Wanthy père, président de la Chambre de Commerce de Douai, ancien patron d'Harduin.

Le service d'ordre était parfaitement organisé par la gendarmerie de Sin-le-Noble, sous les ordres du maréchal des logis Bézégier. Sa tâche était facilitée par l'attitude respectueuse et sympathique des cinq mille personnes qui assistaient aux funérailles.

La ville de Sin-le-Noble a montré comment elle savait honorer ses enfants morts au service de la France, et ce fut un bel exemple de patriotisme, et une douce consolation pour la famille Harduin, si estimée dans le pays et si cruellement éprouvée.

Utilisez pour expédier vos cartes de visite (nouvel an, naissances, mariages, décès)

VIGNETTES DES ÉCOLES CATHOLIQUES

qui se vendent au bureau du journal et chez les libraires

Prix du carnet (50 vignettes) : 1 fr. 50

AU PORT DE DUNKERQUE

Un brouillard intense a couvert presque toute la matinée le littoral, empêchant l'entrée au port de plusieurs grands vapeurs qui se trouvaient en rade ; l'un d'eux même, le vapeur allemand « Lisbeth Corde », venant de Riga, s'est échoué près de la bouée 14 et le remorqueur « Atlas » a essayé vainement dans la matinée de le renflouer ; il n'y arriva que lors de la marée du soir.

Le brouillard était également très dense en ville et on se serait cru en plein Londres jusque vers 11 heures, où il se dissipa lentement.

— Le vapeur « Lakmé », jaugeant brut 3.117 tonneaux, appartenant à la maison Le Quellec et fils, de Bordeaux, vient d'être acheté par la Compagnie des Bateaux à vapeur du Nord ; le bâtiment qui avait Alger pour port d'attache constituera donc pour la flotte dunkerquoise une imposante et belle unité de plus.

— L'ouvrier du port, Lucien Neuve, tombé à fond de cale samedi, est mort jeudi matin à l'hôpital ; il n'avait pas repris connaissance.

Le pauvre malheureux laisse une veuve et deux enfants.

LE DRAME DE FLERS

LE MEURTRIER DE DUMONT SE FAIT CONNAITRE A LA GENDARMERIE DE ROUBAIX. — IL DÉCLARE S'ETRE DÉFENDU.

Nous avons relaté la mort d'un peintre de Roubaix, Arthur Dumont, qui fut trouvé inanimé lundi soir sur la grand'route de Lannoy à Flers.

On supposait que le peintre avait dû succomber des suites de coups reçus ou d'un accident. La gendarmerie de Roubaix avait appris que Dumont s'était querellé avec un jeune homme de Flers.

Ce dernier s'est fait connaître jeudi. C'est un charretier, Jules Arbon, 24 ans, originaire de Marcq-en-Barœul, travaillant pour le compte d'un marchand de chaux, M. Van Wenterghem, de Bévas.

Arbon a raconté que lundi soir, il suivait la grand'route, lorsque vers 8 heures, il fut accosté par un individu qui lui demanda du feu.

Avant même qu'Arbon ait pu répondre à l'individu, celui-ci esquissait un mouvement pour lui porter un coup de tête dans l'estomac. Le charretier se défendit. Une lutte s'engagea entre eux. Arbon eut le dessus. Comme Dumont continuait à le vouloir frapper, il lui porta cinq ou six coups de pied qui terrassèrent son agresseur.

Le cas de légitime défense paraissant nettement établi, Jules Arbon a été laissé en liberté.

M. Delalé a commis M. le docteur Labbe pour faire l'autopsie du corps de M. Arthur Dumont.

Par économie achetez le **PETROLE FIDES** il donne plus de lumière que tout autre

LILLE

Pour des oies et des canards

M. DUMETZ EST MORT

La nouvelle que nous avions fait prévoir à nos lecteurs vient de se confirmer. M. François Dumetz, 44 ans, blessé la veille de Noël d'une balle à la poitrine par Mme Jeanne Achte, est mort mercredi après-midi, vers deux heures.

Ce tragique dénouement était cependant contraire aux prévisions des médecins. Il y a quatre jours, M. le docteur Dutilleul avait, de concert avec le docteur de la famille, examiné le malade. Celui-ci paraissait en voie de guérison. La balle, qui avait pénétré sous le sein gauche, avait contourné une côte, n'avait lésé aucun organe essentiel. Aucune hémoptysie n'avait révélé que le poumon eût été atteint. La balle qui était venue se loger sous l'omoplate gauche avait été extraite.

Le diagnostic des médecins fut tel que M. Gobert, juge d'instruction, décida d'aller prendre la déposition du blessé vendredi prochain.

Mais, comme nous l'annoncions, l'état de M. François Dumetz s'aggravait subitement mardi.

M. Gobert a commis M. le docteur Dutilleul, médecin-légiste pour faire l'autopsie du corps du défunt. Le praticien devra dire si la mort est la conséquence directe de la blessure reçue ou si elle n'est déterminée par une autre affection dont aurait pu être atteint M. Dumetz.

C'est seulement lorsque le résultat de cet examen lui sera parvenu que le juge d'instruction pourra décider de l'inculpation qui doit être mise à la charge de Jeanne Achte. Si la blessure est la cause déterminante de la mort du rentier, cette femme sera inculpée de meurtre et comparaîtra devant les assises.

LE RETOUR DE LA « MORTE »

Nous avons signalé dans notre numéro du 11 décembre la plainte portée par une dame contre son mari, M. X..., de Lambersart.

M. X..., divorcé, voulant se remarier, avait fait prendre des renseignements sur sa femme qui se trouvait à Alexandrovp, près d'Odessa, en Russie. Il confia 750 fr. à un agent d'affaires de Lille qui s'entremit avec une agence de renseignements parisienne. Cette agence transmit à M. X... une note où il était dit que sa femme était morte.

Sur la demande de Mme X..., renseigne